

en l'année 1642. & 1643. 297
de la vie en me sauuant sur leur parole, qu'il la
falloit tenir quoy qu'il en tostast, ie priay
qu'on me laissast sortir; puis que le Capitaine
qui m'auoit ouuert le chemin de ma fuite, me
demandoit, ie le fustrouuer en sa maison, où il
me tint caché: ces allées & ces venues s'e-
stant faites la nuict, ie n'estoy point encore
descouuert: i'aurois bien pû alleguer quelques
raisons en tous ces rencantres: mais ce n'estoit
pas à moy à parler en ma propre cause, si bien
à suivre les ordres d'autrui, que ie subissois de
bon cœur. Enfin le Capitaine me dit qu'il fal-
loit doucement ceder à la tempeste, & attendre
que les esprits des Sauvages fussent addoucis,
& que tout le monde estoit de cet aduin: Me
voila donc prisonnier volontaire en sa mai-
son d'où ie vous rescry la presente. Que si vous
me demandez mes pensees dans tous ces ren-
contres, ie vous diray.

Premierement que ce Nauire qui m'auoit
voulu sauuer la vie, est party sans moy.

Secondement si N. Seigneur ne me protege
d'une façon quasi miraculeuse, les Sauvages
qui vont & viennent icy à tous moments, me
descouuriront, & si iamais ils se persuadent,
que ie ne sois point party, il faudra de necessi-
té me remettre entre leurs mains: or s'ils